



United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

9 COM Déclaration

Paris, 12 février 2015

Original: English / French

NEUVIEME RÉUNION DU COMITÉ POUR LA PROTECTION DES BIENS CULTURELS EN CAS DE CONFLIT ARMÉ

Siège de l'UNESCO, Paris, Salle XI, 18-19 décembre 2014

DÉCLARATION ADOPTÉE

Le Comité a décidé de faire la Déclaration suivante :

1. Appelle vivement les Etats Parties au Deuxième Protocole à la Convention de La Haye de 1954 à soumettre leurs demandes d'octroi de la protection renforcée au Comité, et en priorité des biens culturels inscrits sur la liste du patrimoine mondial, et à communiquer au Comité leur listes indicatives de biens culturels pour lesquels les Parties envisagent de demander d'octroi de la protection renforcée;
2. Presse les Etats et la communauté internationale de mettre en œuvre des moyens nécessaires pour prévenir de nouvelles tensions constitutives de menace pour les biens culturels, et d'inclure expressément la question de la protection des biens culturels dans le mandat des forces armées ;
3. Condamne les attaques répétées délibérément contre les biens culturels dans le monde, et particulièrement celles perpétrées en République arabe syrienne et en Iraq ;
4. Appelle la République arabe syrienne et l'Iraq à ratifier au plus vite le Deuxième Protocole à la Convention de la Haye et à soumettre leurs demandes d'octroi de la protection renforcée des biens culturels au Comité, en raison d'une situation d'urgence.